

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 10 novembre 2021

### Résultats des Elections des membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale Nice Côte d'Azur

103 775 électeurs, dirigeant ou représentant une entreprise, ont été appelés à participer au renouvellement général des membres des chambres de commerce et d'industrie métropolitaine et territoriale Nice Côte d'Azur et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La répartition des sièges de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine et territoriale Nice Côte d'Azur à pourvoir entre les catégories et les sous-catégories professionnelles a été établie conformément au tableau ci-dessous :

Catégories	Sous-catégories	Nombre de sièges	Total
Industrie	0 à 9 salariés	6	12
	10 salariés et plus	6	
Commerce	0 à 5 salariés	11	21
	6 salariés et plus	10	
Services	0 à 5 salariés	15	31
	6 salariés et plus	16	

Le nombre de membres de la chambre de commerce et d'industrie de la région (CCIR) Provence-Alpes-Côte d'Azur à élire lors du scrutin de 2021 a été fixé à 60.

Le nombre de membres à élire dans le département des Alpes-Maritimes a été fixé comme suit :

Catégories	Sous-catégories	Nombre de sièges	Total
Industrie	0 à 9 salariés	1	3
	10 salariés et plus	2	
Commerce	0 à 5 salariés	2	4
	6 salariés et plus	2	
Services	0 à 5 salariés	3	7
	6 salariés et plus	4	

147 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Suivez-nous sur :

[www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)



@prefet06



Prefet06

**Bureau de la  
Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr)

129 candidats se sont présentés à ces élections dans le cadre d'un scrutin plurinominal à un tour.

L'UPE des Alpes-Maritimes a présenté une candidature groupée de 64 candidats.

Le groupement de candidats « UNE CCI UTILE POUR TOUS » mené par M. Daniel SFECCI présentait également 64 candidats.

Le scrutin effectué uniquement par voie électronique, s'est ouvert à compter du mercredi 27 octobre 2021 et s'est achevé ce mardi 9 novembre 2021 à minuit .

Le dépouillement des votes a été effectué ce mercredi 10 novembre à 10 heures par une commission d'organisation des élections présidée par le préfet des Alpes-Maritimes.

Les résultats et les élus ont été proclamés publiquement ce mercredi 10 novembre à 11 heures.

Le groupement de candidats « UPE 06 » a obtenu l'ensemble des sièges à la CCI Nice Côte d'Azur et les 14 sièges à la CCI de région Provence-Alpes-Côte d'Azur dédiés au département des Alpes-Maritimes.

Le taux de participation à ces élections est de 5,72 %.

Le détail des résultats et l'identité de chacun des élus est présenté au sein des documents annexés au présent communiqué de presse.

147 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Suivez-nous sur :

[www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)



@prefet06



Prefet06

**Bureau de la  
Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr)